

Attestation de vérification

Au Conseil communal de la

Commune de Pully

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de la Commune de Pully pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité de la Municipalité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe à la Municipalité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Municipalité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS) et aux Directives pour la révision des comptes communaux. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes aux dispositions du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 2 mai 2012

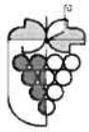
BDO SA



Jean-Frédéric Braillard
Expert-réviseur agréé



Nicolas Métraux
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Ville de Pully

Municipalité

Préavis N° 8 - 2012
au Conseil communal

Annexe

Comptes 2011 de la CISTEP

STEP de Lausanne

Participation totale des communes : CHF 12'245'752.13

Participation de Pully : CHF 73'765.40

2 COMPTE DE CONSTRUCTION

	Total des dépenses au 31.12.11	Subventions cantonales et fédérales	Amortissements au 31.12.11	Amortissements 2011	Solde à amortir au 31.12.11	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.
Construction de la station d'épuration	31'761'655.43	9'311'233.60	22'450'421.83	0.00	terminé	0.00
Adjonction du traitement tertiaire	756'449.41	194'308.65	562'140.76	0.00	terminé	0.00
Entretien, modification et réparation des installations	4'542'058.09	1'270'395.05	3'271'663.04	0.00	terminé	0.00
Incinération des boues - Elimination des cendres des électrofiltres	173'366.98	0.00	173'366.98	0.00	terminé	0.00
Agrandissement de la station	31'213'495.50	16'194'759.75	15'018'735.75	0.00	terminé	0.00
Incinération des boues déshydratées - Installation de lavage des gaz de combustion des fours	8'847'427.28	5'136'547.40	3'401'803.55	22'114.33	(19 ^{ème} /30) (10 ^{ème} /10)	286'962.00
Installation de désodorisation, 1 ^{ère} étape	6'675'125.30	4'003'559.00	2'018'744.18	46'709.26	(19 ^{ème} /30) (10 ^{ème} /10)	606'112.86
Traitement des boues	1'543'212.20	596'336.00	654'221.33	55'421.23	(11 ^{ème} /15)	237'233.64
Assainissement de la baie de Vidy	8'610'705.97	3'075'792.45	2'081'017.00	247'125.43	(9 ^{ème} /20)	3'206'771.09
Traitement des résidus de vidange des séparateurs de graisses végétales	1'990'962.78	788'925.65	537'563.73	66'129.66	(7 ^{ème} /15)	598'343.74
Installation de désodorisation, 2 ^{ème} étape	5'132'437.82	1'608'619.84	1'194'404.21	184'413.79	(5 ^{ème} /15)	2'144'999.98
Installations complémentaires de réduction des oxydes d'azote et du monoxyde de carbone	4'751'523.66	1'417'712.80	1'142'451.24	173'484.39	(5 ^{ème} /15)	2'017'875.23
Sécurisation du site	858'939.19	0.00	203'645.46	56'625.27	(partiel)	598'668.46
Plan général d'évacuation des eaux	419'896.08	547'229.55	25'509.96	0.00	(partiel)	-152'843.43
Remplacement de la chaudière de récupération de la ligne d'incinération des boues no 2	10'481'464.19	0.00	1'131'599.36	512'739.25	(1er/15)	8'837'125.58
Amélioration des chaînes de traitement des eaux et des boues - Crédit d'études	97'341.56	0.00	0.00	0.00		97'341.56
Essais pilotes pour le traitement des micropolluants - Crédit d'études	6'637'755.06	3'680'366.25	0.00	0.00		2'957'388.81
Totaux	124'493'816.50	47'825'785.99	53'867'288.38	1'364'762.61		21'435'979.52
En %	100.00	38.42	43.27	1.10		17.22

AMORTISSEMENT DES VEHICULES, MACHINES ET MATERIEL

	Montant initial	Solde au 1er janvier 2011	Amortissement 2011	Solde après amortissement 2011	
	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.
Benne filtrante pour les cendres (2006)	16'728.60	3'263.40	3'263.40	(solde)	0.00
Centrifugeuse de boues (2010)	328'087.00	262'468.00	65'617.00	(2ème/5)	196'851.00
Totaux		265'731.40	68'880.40		196'851.00

3 COMPTE D'EXPLOITATION

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges*	Revenus*	Charges	Revenus	
Totaux	13'295'518.80	13'295'518.80	15'849'500.00 * 90'500.00	15'849'500.00 * 90'500.00	14'660'776.32	14'660'776.32	
301 Traitements	4'000'834.67		4'419'500.00 * 11'600.00		3'935'806.60		Economies principalement par suite de vacances de postes
303 Cotisations AVS et AC	340'238.79		370'600.00 * 1'000.00		321'399.24		Dito rubrique 301
304 Cotisations à la caisse de pensions	559'250.09		632'900.00 * 100.00		568'717.02		Dito rubrique 301
305 Assurance de personnes	105'737.29		164'000.00 * 100.00		124'371.07		Dito rubrique 301
309 Frais de formation professionnelle	12'140.00		28'500.00		18'760.00		Économies par suite de report sur 2012 de plusieurs cours en regard de l'indisponibilité du personnel occupé sur des maintenances techniques imprévues
310 Imprimés et fournitures de bureau	3'654.65		6'100.00		4'334.71		
311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	487'802.21		587'000.00		338'100.11		Économies réalisées sur le remplacement d'installations existantes et compensation de l'excédent du compte 315
312 Eau, énergie et chauffage	2'872'490.65		4'221'000.00		3'339'072.16		Économies réalisées sur le prix unitaire du kWh électrique (-5 cts par kWh par rapport au budget) et sur les consommations plus faibles que prévu pour l'eau, l'électricité et le gaz par suite d'arrêts de longues durées non planifiés des installations

* y compris crédits supplémentaires

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges*	Revenus*	Charges	Revenus	
313 Marchandises	1'423'409.88		1'703'000.00		1'705'429.06		Économies réalisées sur le prix d'achat des réactifs nécessaires aux différents traitements (partiellement en raison du cours favorable de l'euro) et économies sur les achats courants
314 Entretien des biens immobiliers	101'908.20		94'000.00		179'102.59		Dépassement dû à une réparation de fortune de l'étanchéité de la toiture du bâtiment principal d'exploitation
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	401'549.13		367'000.00		314'233.15		Dépassement compensé intégralement par les économies réalisées sur le compte 311
316 Loyers et redevances d'utilisation	25'356.60		13'000.00		8'636.45		Économies réalisées par rapport au budget corrigé, suite à la location retardée de la soufflante mobile
317 Déplacements, débours, dédommagements	9'702.74		7'100.00		5'706.64		
318 Autres prestations de tiers	944'246.14		1'082'400.00		865'957.37		Économies réalisées sur les finances de mise en décharge, sur les mandats extérieurs et sur les visites scolaires
319 Impôts, taxes et frais divers	34'892.09		8'400.00		12'748.71		
			* 55'000.00				
330 Pertes, défalcatons, moins-values	1.06		0.00		0.00		
331 Amortissement du patrimoine administratif	1'433'643.01		1'405'400.00		2'249'852.93		Amortissements plus élevés que prévu au budget
390 Imputations internes (intérêts)	538'661.60		739'600.00		668'548.51		Facturation interne des intérêts moins importante que prévu

* y compris crédits supplémentaires

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges*	Revenus*	Charges	Revenus	
424 Plus-values, produits exceptionnels		22'886.11		0.00		74.35	Restitution partielle cantonale pour l'engagement d'un auxiliaire en 2010, participation 2010 aux bénéfices d'une assurance et correction finale d'un montant inscrit en compte transitoire

* y compris crédits supplémentaires

Station d'épuration des eaux usées (STEP)	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010		Renseignements complémentaires
	Charges	Revenus	Charges*	Revenus*	Charges	Revenus	
427 Loyers		22'176.65		20'700.00		23'910.50	
434 Redevances et prestations facturées		1'085'767.74		1'724'600.00		2'276'938.05	Diminution des livraisons de boues d'autres STEP à incinérer, montant des taxes d'entrée moins important que prévu et diminution des prestations facturées à la SVPA
435 Ventes diverses		566'127.25		540'500.00		578'800.00	Augmentation de la quantité d'énergie vendue au réseau de chauffage à distance
436 Dédommagements de tiers		133'304.42		122'600.00		153'967.01	Augmentation des remboursements de traitements suite à des accidents de collaborateurs
438 Prest. facturées aux crédits d'invest.		126'136.95		120'000.00		0.00	
439 Autres recettes		460.30		0.00		1'919.80	
452 Participation des communes aux charges		11'338'659.38		13'321'100.00 * 90'500.00		11'625'166.61	Réduction de la participation des communes aux frais de fonctionnement de la STEP du fait d'un excédent de charges plus favorable que prévu

- * Rubriques 301, 303, 304 et 305 : crédit
- * Rubrique 316 : crédit supplémentaire 2ème
- * Rubrique 319 : crédit supplémentaire 1ère série

4 RÉPARTITION DES CHARGES TOTALES NETTES

		Comptes 2011	Comptes 2010	Comptes 2009	Budget 2011
Montant net à répartir :	fr.	11'338'659.38	11'625'166.61	12'305'243.05	13'321'100
Volume total d'eau consommée :	m3	18'918'934	18'961'458	19'235'030	19'235'030
Charge nette (TVA en sus) par m3 d'eau consommée :	fr./m3	0.59933	0.61309	0.63973	0.69254

	Consommations d'eau en 2011	Comptes 2011			Budget 2011*
	[m3]	Participation à raison de fr. 0.59933 / m3	TVA	Participation à facturer	[fr.]
Chavannes-p-Renens	457'541	274'217.45	21'937.40	296'154.85	343'700
Cheseaux (y c. Bell SA)	411'329	246'521.25	19'721.70	266'242.95	302'500
Morrens (par Cheseaux)	2'208	1'323.30	105.85	1'429.15	1'700
Crissier	893'287	535'372.50	42'829.80	578'202.30	612'400
Villars-Ste-Croix (par Crissier)	60'907	36'503.30	2'920.25	39'423.55	46'500
Bussigny (par Crissier)	30'944	18'545.65	1'483.65	20'029.30	27'600
Ecublens	856'235	513'166.20	41'053.30	554'219.50	584'800
Epalinges	578'155	346'504.85	27'720.40	374'225.25	383'200
Jouxens-Mézery	118'194	70'837.05	5'666.95	76'504.00	68'800
Lausanne (+ arrondi)	11'782'073	7'061'333.68	564'906.70	7'626'240.38	8'384'500
Le Mont-s-Lausanne (y c. Crema SA)	606'899	363'731.65	29'098.55	392'830.20	397'200
Prilly	962'559	576'889.20	46'151.15	623'040.35	690'200
Pully (collecteur Vuachère)	113'963	68'301.30	5'464.10	73'765.40	66'300
Renens	1'496'037	896'617.85	71'729.45	968'347.30	1'051'600
Romanel (y c. industries)	278'511	166'919.65	13'353.55	180'273.20	191'500
Saint-Sulpice	270'093	161'874.50	12'949.95	174'824.45	168'600
	18'918'934	11'338'659.38	907'092.75	12'245'752.13	13'321'100

* tel qu'adopté à l'assemblée générale ordinaire de la CISTEP du 6 octobre 2010 et ne tenant donc pas compte des crédits supplémentaires octroyés ultérieurement